



Conseil Consultatif de la Mobilité

Commune de Court-Saint-Etienne

28 octobre 2021

Ordre du jour



Wallonie cyclable :

- Point sur l'avancée de l'audit cyclable ;
- Discussions sur les fiches projet :
 1. Centre – Beaurieux
 2. Sart – Centre
 3. Gare de Faux – Sart
 4. Centre – Ecole Steiner
 5. Centre – Ruchaux
 6. Rue François
 7. Stationnement vélo
 - Les fiches ont été envoyées au préalable ;
 - Les itinéraires seront reparcouru rapidement puis discutés ;
 - Les points nécessitant une étude approfondies le seront dans un groupe de travail spécifique.



Audit cyclable

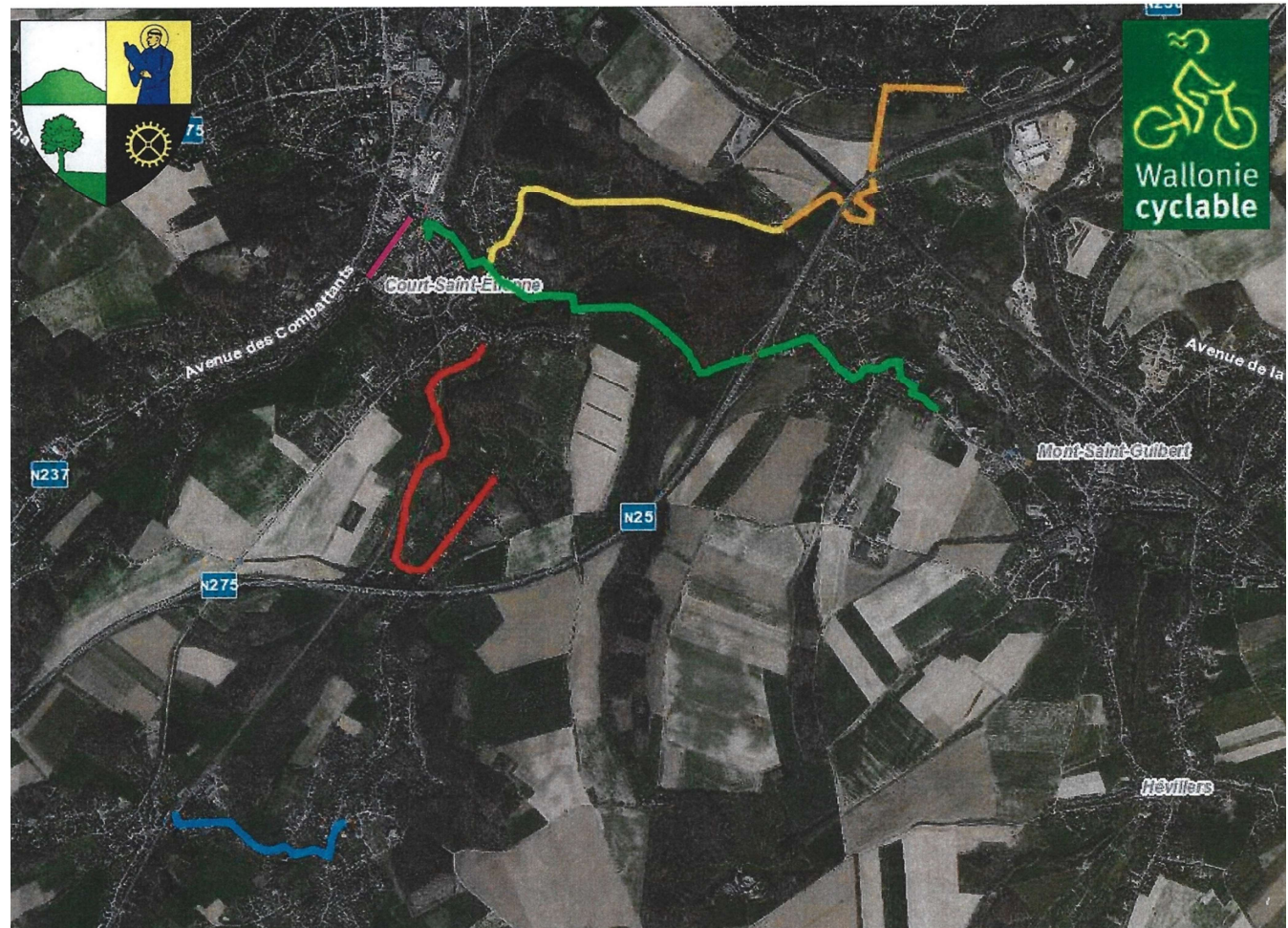


- Le groupe de travail qui est le CCM – réalisée en juin ;
- Visite de terrain – réalisée en septembre ;
- Discussions sur les résultats et constats du questionnaire – réalisées le 25 octobre 21 ;
- Dernière réunion : pistes d'action + validation par le GT – date du 7 décembre ;
- Pourra être présenté à un prochain CCM.

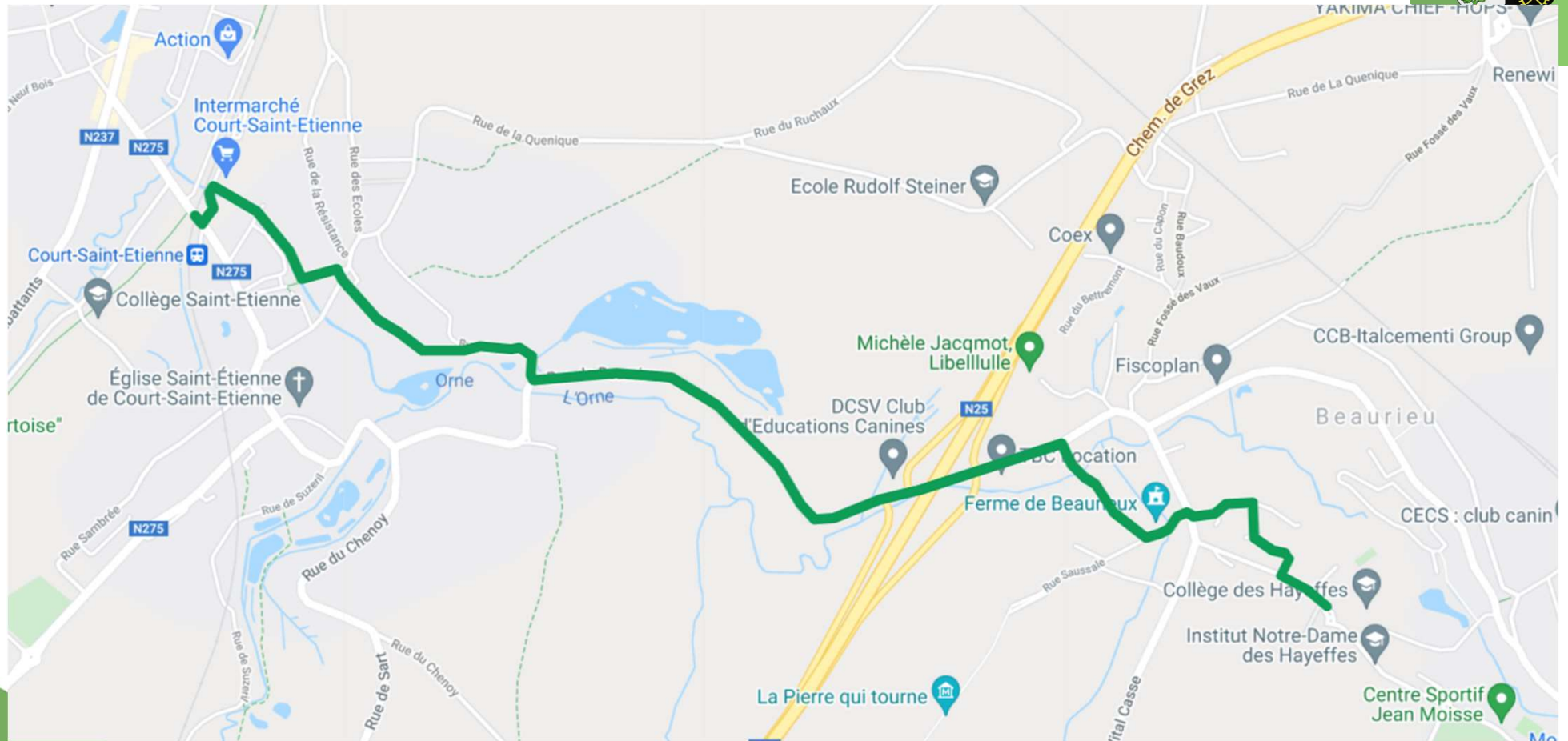
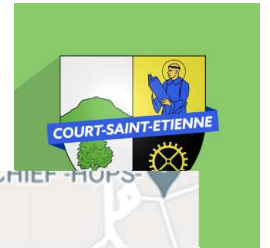
Fiches projets

Propositions basées sur l'ancien PCM, les interpellations de riverains et associations, les discussions lors du CCM et de l'audit cyclable...

1. Centre – Beaurieux
2. Sart – Centre
3. Gare de Faux – Sart
4. Centre – Ecole Steiner
5. Centre – Ruchaux
6. Rue François
7. Stationnement vélo



1. Centre - Beaurieux

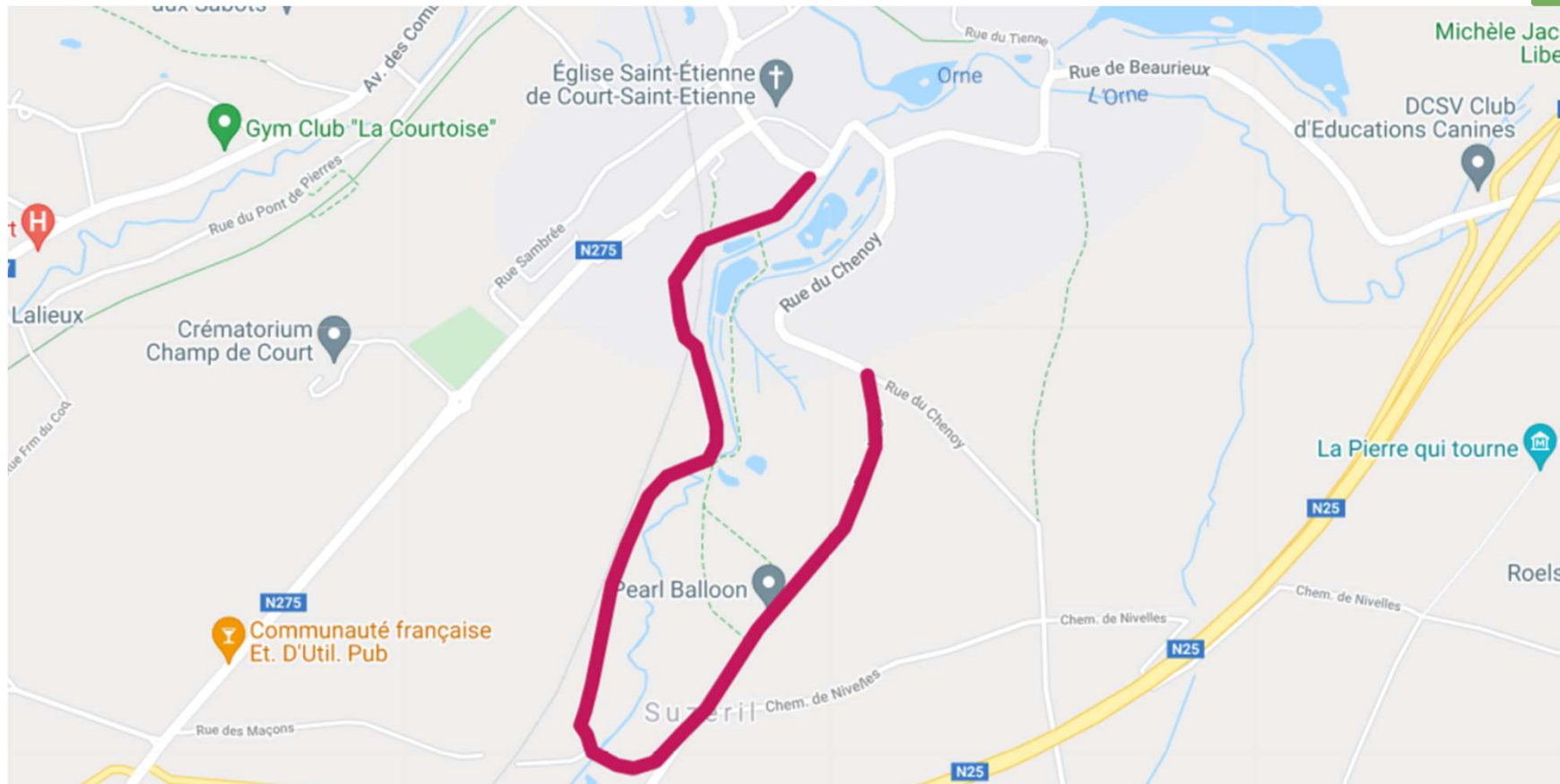


1. Centre - Beaurieux



- **Pôle générateur** : Gare du centre à Beaurieux et l'école des Hayeffes ;
- **Voiries empruntées** : Gare SNCB – Rue du Werchai – Place Baudouin Ier – Promenade de la Thyle – Rue des Ecoles – Ruelle Crombé – Rue du Tienne – rue de Beaurieux – Rue du Moulin – Rue Saussale – Clos de l'Orne – Rue de Mont-Saint-Guibert
- **Points particuliers** :
 - Virage au garage Emilio, au carrefour de la rue du Tienne ;
 - Sortie du pont suisse et remise du vélo sur la voirie ;
 - Entre TBC et la rue du Moulin ;
 - Traversée rue Saussale vers le Clos de l'Orne ;
 - Sortie du Clos par le sentier et arrivée sur trottoir étroit et rue pavée.

2. Sart - Centre - Suzeril

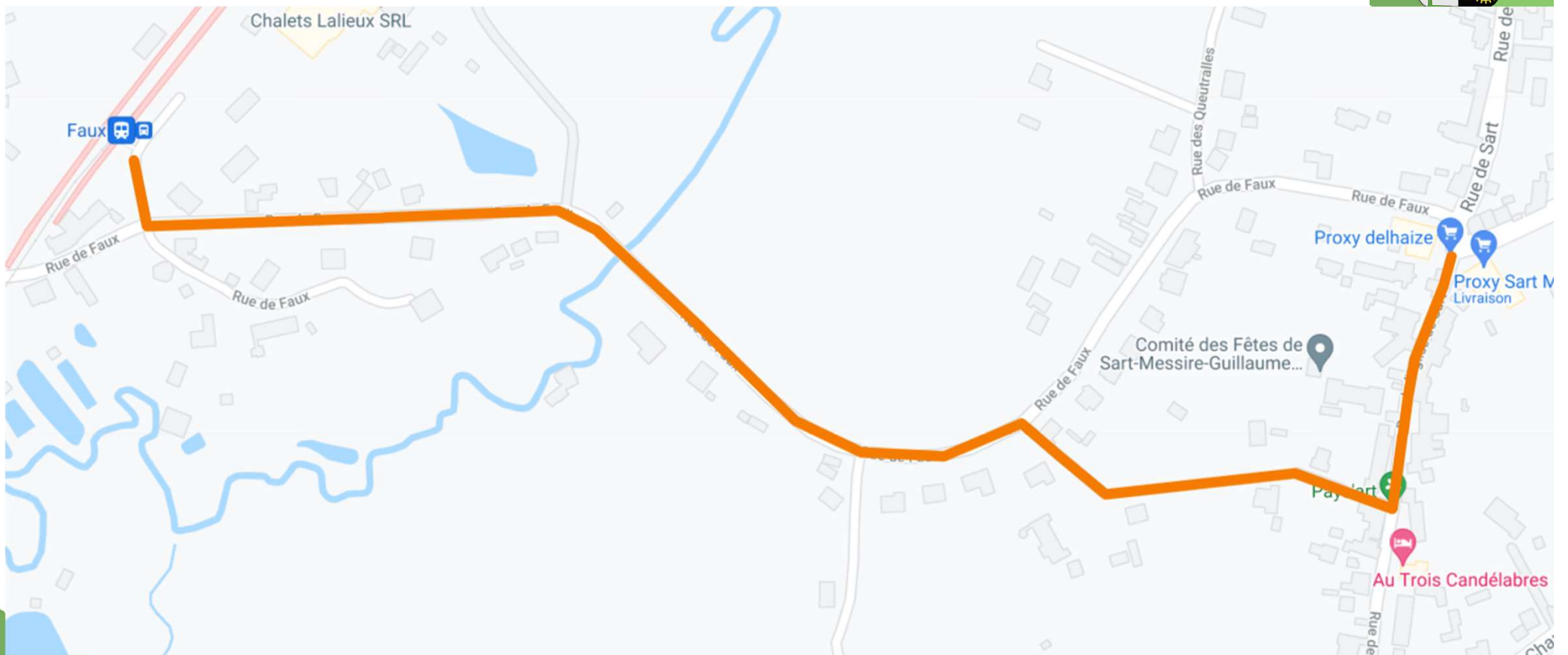


2. Sart - Centre - Suzeril



- **Pôle générateur** : du village de Sart vers l'école de Suzeril puis vers le centre ;
- **Voiries empruntées** : Rue de Sart – Rue des Maçon – Rue de Suzeril ;
- **Points particuliers** :
 - Partie fortement habitée de la rue de Sart : possibilité de mettre une bande cyclable suggérée colorée du côté où il n'y a pas de stationnement et une bande cyclable suggérée avec des chevrons du côté du stationnement ;
 - De Suzeril, l'itinéraire privilégié doit être étudié de manière structurelle dans le PCM (// centre de court)

3. Gare de Faux - Place de Sart

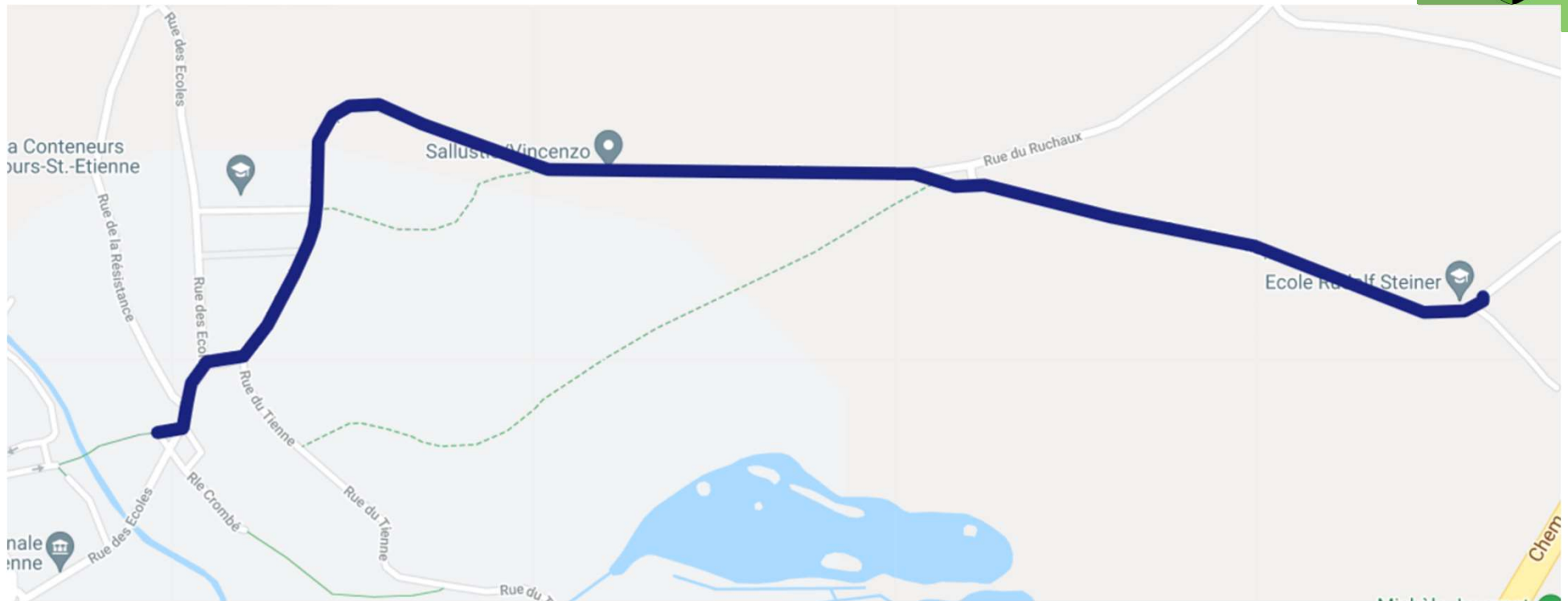


3. Gare de Faux - Place de Sart



- **Pôle générateur** : de la gare de Faux à l'école de Sart et le centre du village ;
- **Voiries empruntées** : rue de Faux, rue des Terres Noires et rue de l'Eglise de Sart ;
- **Points particuliers** :
 - Un projet de réaménagement important est en cours d'étude avec un bureau et les riverains : de la rue des terres noires à la place de Sart – ces itinéraires ne feront néanmoins pas doublon.

4. Centre - Ecole Steiner

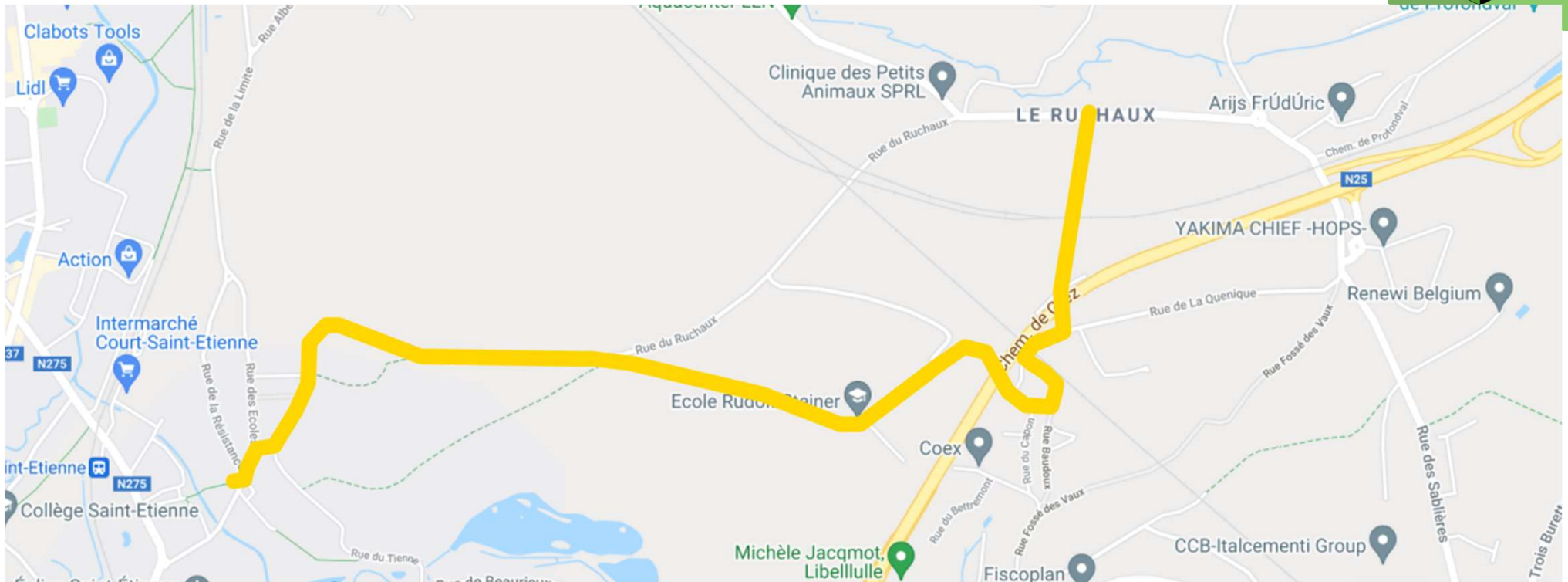


4. Centre - Ecole Steiner



- **Pôle générateur** : du centre à l'école Steiner ;
- **Voiries empruntées** : rue des écoles – rue de la Quenique ;
- **Points particuliers** :
 - Zone difficile dans le virage de la rue de la Quenique – principalement à hauteur du n13
→ la bande cyclable suggérée en ocre permettra de rendre visible les cyclistes mais pas de sécuriser de manière réelle et effective.

5. Centre - Ruchaux



5. Centre - Ruchaux



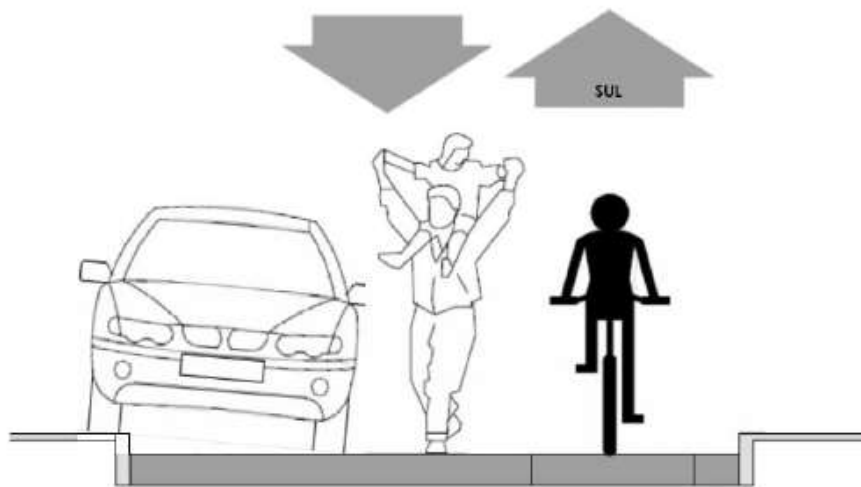
- **Pôle générateur** : du centre vers le ruchaux ;
- **Voiries empruntées** : l'école Steiner jusqu'au carrefour entre la rue du Ruchaux et la rue des Mélèzes via la rue Baudoux et la rue du Chaurly ;
- **Points particuliers** :
 - Passage possible via le pont – mais sentiment d'insécurité probable.

6. Rue François



Passage de la rue en zone de rencontre :

- 20 km/h ;
- Modes doux en voirie et prioritaire ;
- Stationnement marqué.

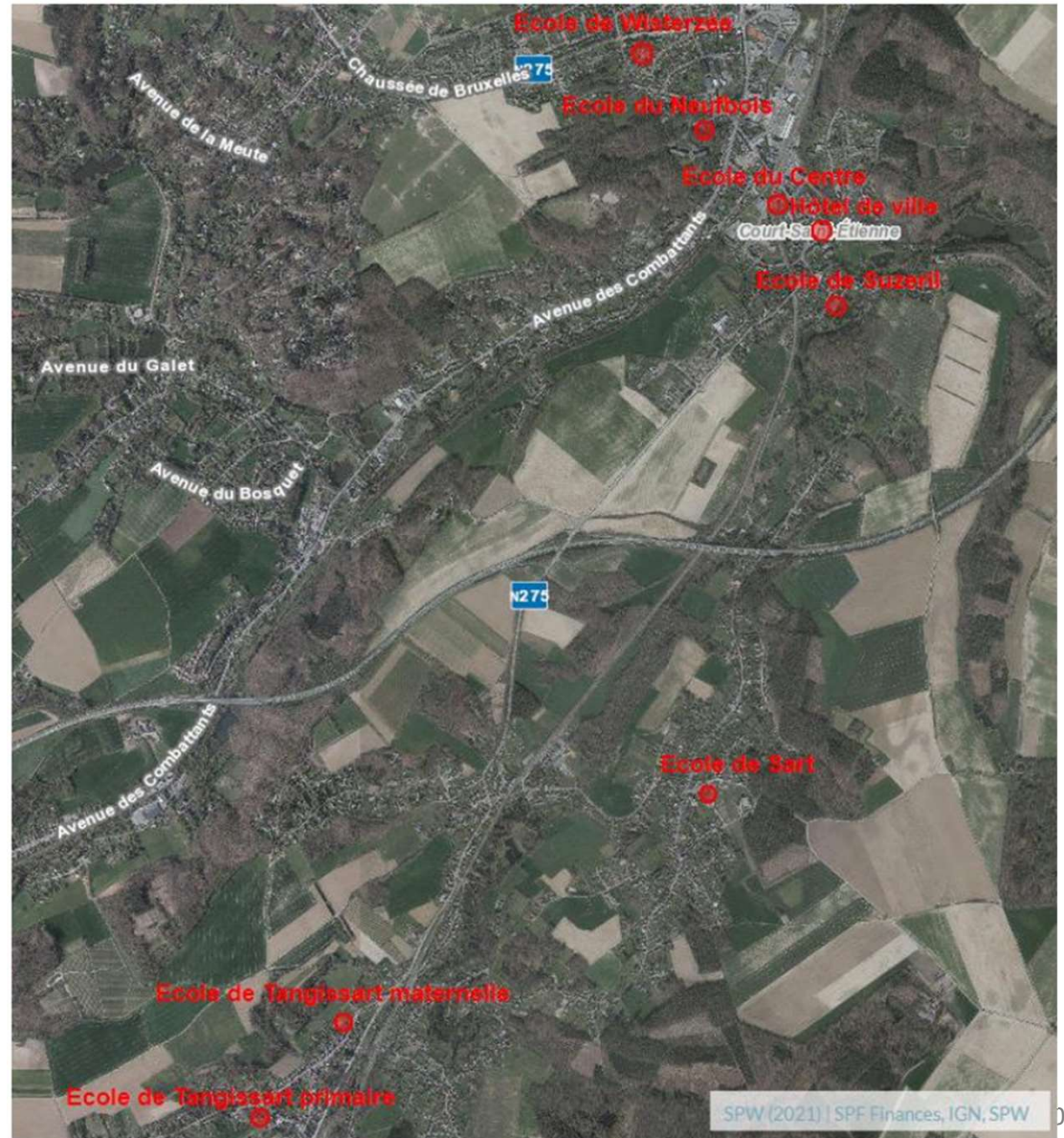


Profil après aménagement



7. Stationnement vélo

Réalisation de zones de stationnement vélos couvertes dans les écoles et maison communale



Wallonie Cyclable



Comment les projets sont-ils sélectionnés / validés ?

- La stratégie : les aménagements proposés sont-ils à même de capter la demande cycliste (rapidité, cohérence, confort, agrément...) ? Relient-ils des pôles d'attractivité ? Ne contreviennent-ils pas au principe STOP ?
- La sécurité : les aménagements proposés sont-ils adaptés au contexte ? Sont-ils conformes aux recommandations de la Sécurothèque notamment (mixité/séparation...) ?
- La faisabilité : le Plan d'Investissement tient-il la route ? Les estimatifs budgétaires et le timing sont-ils réalistes ? Les aménagements proposés sont-ils éligibles ? La commune dispose-t-elle d'un droit sur le terrain concerné ?

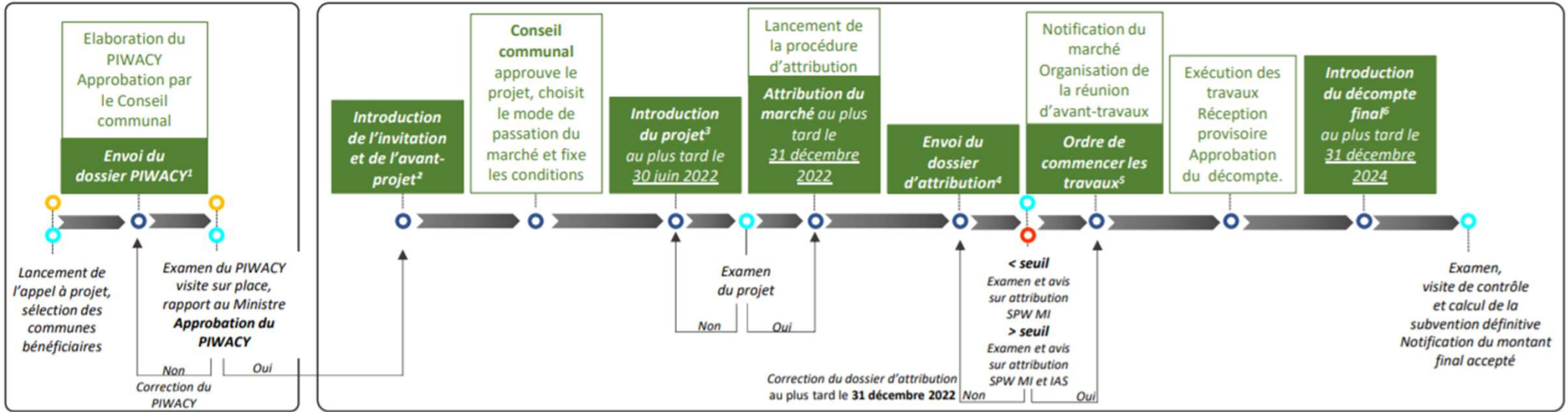
<http://www.securotheque.be/>



SECUROTHEQUE

PIWACY

MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DU PIWACY



¹ Actions préalables :

1. Extraction des projets à partir des outils de planification de la commune (PCM, ...)
2. Élaboration de la fiche projet et estimation des travaux à réaliser pour chaque projet
3. S'assurer de couvrir avec l'ensemble des projets 150 à 200% de l'enveloppe disponible
4. Validation du PIWACY par le Conseil communal ainsi que les fiches et le tableau des investissements
5. Introduction du PIWACY via le Guichet des Pouvoirs locaux

² Actions préalables :

1. Désignation éventuelle de l'auteur de projet
2. Réalisation des essais préalables
3. Organisation de la réunion
4. Introduction de l'invitation et de l'avant-projet via le Guichet des Pouvoirs locaux

³ Actions préalables :

1. Rédaction du devis estimatif des travaux
2. Réalisation des plans d'exécution
3. Etablissement des documents du Marché: Cahier spécial des charges, métré, annexes éventuelles, projet d'avis du Marché éventuel
4. Approbation du Conseil communal sur l'estimation des travaux, la procédure et les documents du marché
5. Introduction du dossier projet via le Guichet des Pouvoirs locaux

⁴ Actions préalables :

1. Publication du marché
2. Réception des offres, PV d'ouverture, analyse des offres et rapport d'attribution
3. Approbation du rapport d'attribution et décision d'attribution par le Collège communal
4. Introduction du dossier d'attribution via le Guichet des Pouvoirs locaux

⁵ Actions préalables :

1. Notification du marché
2. Envoi de la notification du marché, de l'ordre de commencer les travaux et de la date de réunion avant travaux via le Guichet des pouvoirs locaux

⁶ Actions pendant et après exécution des travaux :

1. Suivi des travaux et envoi des PV de réunion
2. Envoi des avenants
3. Réceptions techniques
4. Envoi du décompte final via le Guichet des pouvoirs locaux

- Action du Gouvernement Wallon
- Action du bénéficiaire
- Action du SPW Mobilité Infrastructures
- Action du SPW Intérieur et Action sociale

Tour de table et divers



Clôture de la réunion



- PV et prochain CCM ;
- Merci !

Une question, une suggestion ?

La collaboration ne s'arrête pas au Conseil Consultatif de la Mobilité !

- ✓ **Conseillère en Mobilité** – CeM : Sylvie Thiébaud – mobilite@court-st-etienne.be
- ✓ **Echevine de la Mobilité** : Mélanie Laroche – 0483 589 323 – melanie.laroche@yahoo.fr